

MAIRIE DE SAINTE EULALIE GIRONDE PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, le conseil municipal de la commune de Sainte Eulalie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de la Commune, sous la présidence de Monsieur Hubert LAPORTE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le mardi 19 mars 2024.

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs LAPORTE, AYAYI, COMPAGNON, CANUDO, YANINI, BORIES, MARIE, GENESTE, CHAPSAL, PERRY, ARLABOSSE, BRISSON, BUYSE, ALLIOT, DUPUY, MANSION, SAGNET, HUEBER.

Excusés ayant donné pouvoir :

M. CUVIT ayant donné pouvoir à Mme CANUDO, Mme VAURY ayant donné pouvoir à Mme DUPUY, Mme LAURENTJOYE ayant donné pouvoir à M. LAPORTE, M. TESSIER ayant donné procuration à Mme AYAYI, M. DUTRUCH ayant donné procuration à Mme BORIES, M. L'HOSTIS ayant donné procuration à M. COMPAGNON, Mme ASO ayant donné procuration à M. ARLABOSSE.

Absents:

M. DIATTA, Mme DUVERGER.

- → Mme AYAYI est nommée secrétaire de séance.
- → Adoption à la majorité (2 abstentions : Mme HUEBER et M. SAGNET) du procès-verbal du conseil municipal du 05/02/2024.

Début de la séance à 18h30

- → Ajout de 3 points supplémentaires :
 - -conventions d'objectifs avec le centre culturel et l'omnisport,
 - -remplacement poutre de gymnastique au complexe sportif,
 - -rue Marcel Pagnol : mise à jour des devis d'éclairage public.
- → vote à l'unanimité.